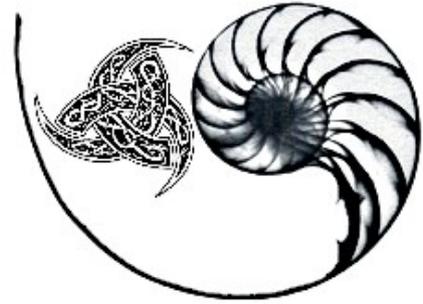




## La Réincarnation dans la Bible ...



Selon **Henri-Charles Puech** (1902-1986), historien des religions français qui occupa la chaire d'histoire des religions du Collège de France de 1952 à 1972, dans *En quête de la gnose*, la gnose chrétienne étant issue de la gnose babylonienne et des « hérésies juives », c'est donc en fait le christianisme qui serait une sorte d'hérésie du gnosticisme. La Gnose est une recherche de vérité et de connaissance dont le but ultime est le retour à l'Unité avec Dieu.

La **réincarnation** (*retour dans la chair*) désigne un processus de survivance après la mort par lequel un certain principe immatériel et individuel (« âme », « substance vitale », « conscience individuelle », « énergie », voire « esprit ») accomplirait des passages de vies successives dans différents corps. À la mort du corps physique, l'« âme » quitte ce dernier pour habiter, après une nouvelle naissance, un autre corps.

Dans la nature tout est réincarnation, une graine devient un arbre, cet arbre produit des graines qui vont ainsi replonger dans la terre pour créer un autre arbre et ainsi de suite. L'énergie de vie qui anime la première graine, l'arbre et les autres graines est le même, seul la forme change.

Un certain nombre de mouvements gnostiques, chrétiens et non-chrétiens, ont accepté la doctrine de la réincarnation. Seule la gnose (du grec *gnōsis*, connaissance) peut permettre à l'âme de se libérer de cet emprisonnement dans la matière et des renaissances multiples. Rejeter la réincarnation :

- c'est refuser aux êtres la chance de progresser ;
- c'est refuser aux êtres toute élévation ;
- c'est refuser aux êtres la libération absolue

**Carpocrate**, philosophe gnostique du **II<sup>e</sup> siècle**, était un défenseur de la réincarnation. Il démontra que le Nouveau Testament reconnaissait la réincarnation à partir de passages des Évangiles dans lesquels il est dit que Jean le Baptiste a l'esprit d'Élie.

Contrairement à une idée reçue, la réincarnation n'est nullement une notion étrangère à la Bible et au christianisme. Si l'on en croit certains passages de la bible, la réincarnation était connue et admise. Aucun passage de la Bible ne nient cette notion de réincarnation.

### **Dans l'ancien testament :**

Dans le **Livre de la Sagesse** (appelé en grec *Sagesse de Salomon*) qui est un livre de l'Ancien Testament, attribué à Salomon, ( ce livre de rédaction grecque fait partie du canon des Écritures inspirées pour les catholiques et les orthodoxes, mais ne figure ni dans les Bibles de tradition protestante ni dans le canon des écritures hébraïques reconnu dans le judaïsme. ), au chapitre 8, versets 19-20 :

**« J'étais un enfant d'un heureux naturel, et j'avais reçu en partage une âme bonne, ou plutôt, étant bon, j'étais venu dans un corps sans souillure ; ».**

Dans **Jérémie**, chapitre 1, verset 4-6 :

**« La parole de l'éternel me fut adressée, en ces mots : Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu fusses sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations. ».**

Dans **Ezéchiël**, chapitre 34, verset 23 :

**« J'établirai sur elles un seul pasteur, qui les fera paître, mon serviteur David; il les fera paître, il sera leur pasteur. »**

Dans **Malachie**, chapitre 4, verset 5 :

**« Voici, je vous enverrai Élie, le prophète, Avant que le jour de l'Éternel arrive, Ce jour grand et redoutable. »**

Elie ( prophète d'Israël du IX<sup>e</sup> siècle av. J.-C., son ministère a lieu dans le royaume d'Israël après la mort de Salomon. ) dont il est question dans ce texte écrit en -600 est un personnage de l'histoire juive qui vivait donc environ en -1000, autrement dit **400 ans** avant que le livre d'Ézéchiël ne fût écrit. Il est donc « revenu » !

### **Dans le nouveau testament :**

Dans **Matthieu**, chapitre 16, verset 13-14 :

**« Jésus, étant arrivé dans le territoire de Césarée de Philippe, demanda à ses disciples : « Qui dit-on que je suis, moi, le Fils de l'homme ? » Ils répondirent : « Les uns disent que tu es Jean-Baptiste ; les autres, Élie ; les autres, Jérémie, ou l'un des prophètes ». ».**

Dans **Jean**, chapitre 9, verset 1 :

**« Jésus vit, en passant, un homme aveugle de naissance. ».**

Selon ta théorie de la réincarnation, si cet homme est aveugle de naissance à cause de ses péchés, c'est qu'il les a commis avant sa naissance, donc dans une vie antérieure.

### **Selon les Pères de l'Église :**

**Origène (115-254 ) à écrit : « Chaque âme vient en ce monde, fortifiée par les victoires ou affaiblie par les échecs de ses vies antérieures ».**

**Grégoire de Nysse (335-395) affirme : « C'est une nécessité naturelle pour l'âme de se purifier à travers de multiples vies ».**

Le **Père Jérôme ( 347 à 420 )** a écrit que : **« La doctrine de la réincarnation a été dans les temps les plus anciens communiquée à un petit nombre d'élus, comme une vérité qui ne devait pas être répandue dans la masse du peuple ».**

**Saint Augustin (354-430) écrit : « N'ai-je point vécu dans un autre corps avant d'entrer dans le sein de ma mère ».**

Pour des raisons de politique intérieure, la réincarnation fut arbitrairement et radicalement supprimée de l'enseignement chrétien. L'empereur Justinien voulu rétablir l'ordre et la paix en faisant interdire ( lors du 2<sup>o</sup> concile de Constantinople en 553 ) l'ensemble de l'enseignement d'Origène, ce qui incluait, entre autres, la connaissance de la réincarnation.

### Mais, la théorie de la réincarnation a survécu :

**Louis Passavali** (1820-1897), archevêque italien qui évoluait dans les hautes sphères vaticanes , écrivait : « **Je suis d'avis que ce serait un grand progrès si on pouvait publiquement soutenir la thèse des renaissances, tant sur Terre que dans d'autres mondes. Ce serait donner une solution à bien des problèmes qui tourmentent par leur absurdité l'esprit et la raison des hommes d'aujourd'hui.**».

**Le cardinal Mercier** (1851-1926), primat de Belgique de l'Église catholique, affirma : « **En ce qui concerne la doctrine de la réincarnation, je ne vois aucun motif pour lequel la raison la tiendrait pour fausse ou impossible** ».

**Le cardinal Daniélou** (1905-1974), créé cardinal par le pape Paul VI lors en avril 1969, élu à l'Académie française en novembre 1972, dans *La survie après la mort*, Éditions Labergerie, dit à propos des perspectives des réincarnations : « **Et je reconnais que, pour ma part, si je n'étais pas catholique, elles me seraient très sympathiques. Il serait séduisant en effet de penser que le destin de l'âme se poursuivra à travers les mondes spirituels successifs. Ce qui a pu ne pas être réussi dans cette existence, pourrait l'être dans une existence ultérieure, de cette manière, si nous avons eu une existence médiocre, en nous réincarnant, une possibilité pourra nous être donnée de nous élever à un niveau plus haut. Vous savez que ces vues ont été adoptées par Origène, qui fut un des grands génies de la théologie.**».

La position officielle de l'Église de Rome n'est pas très claire. Pourtant, en **1985**, le pape Jean Paul II, faisant preuve d'une grande habileté politique, a nommé une commission pontificale chargée d'étudier l'idée de la réincarnation dans l'église contemporaine. Et dans son Audience Générale du *Mercredi 4 Novembre 1998*, 2-3:

« **La révélation chrétienne ne se contente pas d'un vague sentiment de survie, tout en reconnaissant l'intuition d'immortalité qui est exprimée dans la doctrine de certains grands penseurs en quête de Dieu. En outre, nous pouvons admettre que l'idée d'une réincarnation soit suscitée par le profond désir d'immortalité et par la perception de l'existence humaine comme une « épreuve » en vue d'un but ultime, ainsi que de la nécessité d'une purification totale pour parvenir à la communion avec Dieu. Toutefois, la réincarnation ne garantit pas l'identité unique et singulière de chaque créature humaine, en tant qu'objet de l'amour personnel de Dieu, ni l'intégrité de l'être humain en tant qu'« esprit incarné ».** »